



Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Association LAMBALLE FOOTBALL CLUB
6, venelle du petit chalet BP 50247
22402 LAMBALLE Cedex
Tél. : 02 96 31 13 57

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine assemblée générale ordinaire de notre association qui se tiendra le :

Vendredi 14 juin 2024 à 18h30 à la salle des fêtes de TREGOMAR.

L'ordre du jour est fixé comme suit :

- Mot du président, rapport moral et d'orientation, approbation, rapport d'activité sportif de la saison, rapport financier, approbation, montant des adhésions pour la prochaine saison, renouvellement des membres du conseil d'administration, questions diverses.

Compte tenu de l'importance particulière des questions traitées, il est indispensable que vous soyez présent.

Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé, conformément à l'article 7 de nos statuts. Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'assemblée générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration. Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix.

Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée générale ordinaire et que la présence du quart des adhérents est nécessaire pour valider les délibérations conformément à l'article 10 de nos statuts.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

LAMBALLE, le 6 mai 2024

Le Président : Lionel HAGUET

Pouvoir de Représentation à l'Assemblée Générale

Je soussigné [nom, prénoms, domicile].....

.....donne par la présente pouvoir à

M [nom, prénoms, domicile] de me représenter à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de l'association du LAMBALLE FOOTBALL CLUB, qui se tiendra le 14 juin 2024.

Mpourra en conséquence signer la feuille de présence, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tout avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès verbaux et autres pièces et, généralement, faire le nécessaire. Le présent pouvoir conservera ses effets pour toute autre assemblée appelée à délibérer sur le même ordre du jour, à défaut du quorum de la première assemblée.

Fait àLe

Bon pour pouvoir [mention manuscrite]
Signature